

## Demande d'accès à un document ou à un renseignement personnel

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q. c. A-2.1)

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE	
Nom :	Prénom :
Numéro de permis (si applicable) :	
Adresse :	
Code postal :	
Téléphone Résidence :	Travail :
Adresse courriel :	
IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ACCÈS ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	
Nom : Me Caroline Scherer, avocate, MBA	
Adresse : Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec 281 rue Laurier Est, Montréal (Québec) H2T 1G2	Courriel : secretaire@optmq.org
Téléphone : 514 927-9811, poste 3005	
IDENTIFICATION DU DOCUMENT DEMANDÉ	
MODE DE CONSULTATION SOUHAITÉ	
CONSULTATION AUX BUREAUX DE L'OPTMQ	<input type="checkbox"/>
ENVOI DE COPIE DU DOCUMENT	<input type="checkbox"/>

\_\_\_\_\_  
**Signature (à la main, obligatoire)**

\_\_\_\_\_  
**Date**

## **Demande d'accès à un document ou à un renseignement personnel**

*Ce formulaire, dont l'usage est facultatif, est mis à la disposition des personnes qui désirent adresser à l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec une demande d'accès à un document administratif ou à un renseignement personnel.*

*Les renseignements que vous nous fournissez à la section « identification de la personne qui fait la demande » seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes autorisées à traiter votre demande.*

*Si vous avez de la difficulté à identifier le document que vous recherchez, ou si vous voulez obtenir des renseignements concernant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec le responsable de l'accès aux documents à l'adresse ci-haut mentionnée.*

*Votre demande doit être suffisamment précise pour permettre au responsable de repérer le document. Ainsi, par exemple, vous pouvez mentionner le titre du document que vous recherchez, le nom de son auteur ou alors le sujet traité. Seules les demandes écrites sont susceptibles de révision devant la Commission d'accès à l'information.*

*Sur réception du présent formulaire ou de toute autre demande écrite, la personne responsable vous acheminera un accusé de réception précisant la date la plus tardive à laquelle vous recevrez une réponse écrite à votre demande. Le délai de réponse fixé par la loi est de 20 jours consécutifs. Exceptionnellement, ce délai peut être allongé de 10 jours. Dans un tel cas, un avis de prolongation vous est donné par écrit.*

*Des frais de photocopie et de transmission des documents pourraient être exigés. Notre lettre de réponse vous précisant le montant des frais dû constituera notre facture. La consultation des documents aux bureaux de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec est toutefois gratuite.*

*Le responsable de l'accès est Me Caroline Scherer. Pour toute question, vous pouvez communiquer avec Me Caroline Scherer à [secrtaire@optmq.org](mailto:secrtaire@optmq.org).*

*Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec, avril 2021.*

*Mise à jour : septembre 2022.*